

# FICHE D'INSCRIPTION

## TROC ET PUCES

### LE DIMANCHE 9 NOVEMBRE 2025

Organisé par l'APEL VICTOIRE DE SAINT-LUC

Fiche d'inscription à retourner dans la boîte aux lettres de l'école ou par mail :  
**apelvictoiredestluc29@gmail.com**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... E-mail : .....

Carte d'identité n° ..... Délivrée le ..... à .....

Permis de conduire n° ..... Délivrée le ..... à .....



J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 trocs et puces dans l'année

**Tarifs :** 5,00€ le m X ..... m soit ..... euros (avec table uniquement)

Règlement à l'ordre de l'Apel Victoire st Luc  
**Encaissement sur place le jour J**

Signature et mention manuscrite

Le ..... / ..... / .....

« Ayant pris connaissance du règlement »

## RÈGLEMENT DU TROC ET PUCES

Art 1 : Le troc et puces est ouvert aux professionnels, particuliers et associations.

Art 2 : L'école Victoire St Luc décline toutes responsabilités en cas de vol, casse et dégradation dans l'enceinte de la salle et aux abords de la manifestation.

Art 3 : Les exposants s'engagent à rendre les emplacements propres.

Art 4 : Les inscriptions seront enregistrées, lorsque les bulletins dûment remplis et le règlement seront parvenus aux organisateurs.

Art 5 : Les exposants seront prêts à recevoir le public dès 9h00 et s'engagent à ne pas déballer avant 18h.

Art 6 : Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la vente pour la restauration rapide.

Art 7 : L'accueil des exposants se fera à partir de 7h et jusqu'à 8h30.

Art 8 : Les exposants doivent se confronter à la loi concernant la vente-déballage.

Art 9 : Tout désistements devra être signalé au plus tard 72h avant la date du troc et puces soit avant le jeudi 3 avril 2025.

Art 10 : Les exposants disposeront d'une collation offerte

Art 11 : Les tarifs appliqués sont les suivants : 5.00€ le m avec table

Art 12 : L'organisateur se donne le droit d'annuler la manifestation si le contexte sanitaire ne le permet pas. Vous serez remboursé.